

CHRONOLOGIE

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

* JUILLET *

5 juillet : Caisse Générale de Compensation : Moncer Rouissi, Ministre des Affaires Sociales se prononce en faveur de l'aménagement et non de la suppression de la C.G.C.

7 juillet : Enseignement : Publication des résultats de la session de contrôle du baccalauréat, du diplôme de fin d'études normales et du diplôme de technicien.

Taux de réussite globale :

- au Baccalauréat : 28,97%

- au diplôme normalien : 75,53%

- au diplôme technicien : 36,85%

(Taux de réussite moyen au baccalauréat au cours des dix dernières années : 33,63%)

10 juillet : Commémoration : Le Chef de l'Etat a présidé les cérémonies organisées à l'occasion de la «journée du savoir».

Conseil des Ministres restreint : La tenue prochaine du séminaire national des Tunisiens à l'étranger, ainsi que la mise en valeur de la région d'Ichkeul-Bizerte en ont été les thèmes.

11 juillet : Tunisie-Japon : Signature d'un accord tuniso-japonnais en vertu duquel le Japon accorde à la Tunisie un crédit public de 10 milliards de Yens (70 millions de dollars).

- Prêt non lié

- Taux d'intérêt de 2,9%

- Délais de remboursement de 25 ans.

Ce prêt consenti par le Fonds Japonais de Coopération Economique d'Outre-mer est destiné à couvrir les achats de biens et services.

10 juillet : Fête de l'Aïd el Idha.

14 juillet : Tunisie-France : Voeux du Président Ben Ali au Président François Mitterrand à l'occasion du 14 juillet, fête nationale française.

19-20 juillet : Tunisie-Libye : Réunion à Benghazi de la commission mixte de suivi.

23 juillet : Transport : arrivée à Tunis d'un contingent de 1500 véhicules destinés au renouvellement du parc des taxis et louages.

Municipalité de Tunis : Création d'une société d'exploitation des décharges.

25 juillet : Fête de la République : Discours du Président «à la Nation».

26 juillet : Enseignement : Adoption par la Chambre des députés d'une nouvelle loi-cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle vise à favoriser la décentralisation de l'enseignement supérieur et à maintenir la gratuité d'accès à tous les bacheliers.

Elle s'accompagne de la création d'une «Fondation Nationale de la Recherche Scientifique» appelée à être l'élément moteur de la recherche en Tunisie.

27-31 juillet : Tunisie-Maroc : Visite à Tunis du Prince héritier du royaume du Maroc.

29 juillet : - Santé : Le président Ben Ali et Daly Jazi, Ministre de la santé publique se sont entretenus sur l'avenir du secteur hospitalier.

Inflation : Le taux d'inflation s'élèverait à 2% pour l'ensemble du 1er trimestre 1989.

* AOÛT *

3-12 août : Tunisie-OLP : Tenue au Palais des congrès de Tunis du 5ème Congrès du Fath. Le Président Ben Ali a prononcé l'allocution d'ouverture. Yasser Arafat est réélu à la tête du mouvement.

4 août : Religion : Création d'un poste de délégué aux affaires religieuses dans chaque chef-lieu de Gouvernorat.

8 août : Réforme de la formation professionnelle : Dix centres de formation de techniciens seront ouverts en septembre. Quinze millions de dinars seront consacrés aux formations de haut niveau. Des «observatoires» régionaux seront créés afin d'analyser la situation de l'emploi.

11-12 août : Séminaire des travailleurs tunisiens à l'étranger : 3 commissions ont été formées et traiteront de l'éducation, de l'échéance européenne de 1993 et de ses implications sur l'immigration, du rôle des émigrés dans le développement économique tunisien.

Les conclusions du séminaire ont abouti à la création d'une banque dite des «compétences» tunisiennes à l'étranger, afin de favoriser la concrétisation de projets économiques lors du retour au pays. D'autre part, les délégués se réuniront désormais dans le cadre du Conseil Supérieur de l'immigration.

11 août : Economie : Lancement de mesures de rationalisation des dépenses de la Caisse Générale de compensation. Ce même jour les boulangers font grève afin de protester contre leur situation financière et le manque d'efficacité du système qui les lie à la Caisse de compensation.

Les prix de l'huile, du sucre, des céréales et des dérivés du lait seront majorés ; ceux des produits de luxe et des boissons alcoolisées le seront de 10 et 5%. Le gros pain passe de 600 à 500g, son prix ne change pas, le prix de la baguette est augmenté de 10 millimes.

Des mesures sont prises en faveur des familles les plus démunies: l'allocation de 30DT, déjà versée à 100.000 familles est portée à 40 dinars 350.000 autres foyers bénéficieront d'une aide. Le taux journalier des ouvriers de chantier sera augmenté de 200 mm une indemnité spéciale de 3 DT/mois sera octroyée aux ouvriers payés au SMIG et au SMAG.

13 août : Fête de la Femme : Une cérémonie a eu lieu au Palais de Carthage. Le Président Ben Ali a réaffirmé à cette occasion l'engagement de l'Etat à poursuivre les efforts pour la promotion de la femme : «l'Etat assumera ses responsabilités pour la défense de la Femme et la sauvegarde de ses acquis»; le chef de l'Etat a également souligné que le travail de la femme était le seul garant de ses droits de citoyenne et que le code du statut personnel avait, «rendu justice à l'Islam».

La veille, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates avait obtenu son visa de légalisation, ce qui lui avait été notifié le 6 août.

17 août : Tunisie-Libye : Création d'un bureau mixte d'harmonisation des projets.

18 août : Partis : Réunion du Bureau politique du RCD et convocation du Comité Central pour la 2ème quinzaine de septembre.

19 août : Administration : Une circulaire du 1er Ministre annonce une intensification des contrôles de présence au sein des administrations. Des groupes de «contrôleurs de présence» seront formés au sein des administrations et services dépendants. Le montant de la prime de rendement tiendra désormais compte de la présence effective.

21 août : Tunisie-France : Pierre Bérégovoy, Ministre d'Etat, Ministre de l'économie et des finances a signé, à Tunis, avec son homologue tunisien, Mohamed Ghannouchi, une série d'accords, portant sur une enveloppe globale de 1.060 millions de francs : 460 millions d'aide-projets ; 290 millions d'aide-programme ; 150 millions pour les équipements de la télévision, après l'accord sur la diffusion en direct des programmes d'Antenne 2 en Tunisie ; 100 millions de crédits du Trésor en faveur des investissements et 60 millions «d'accompagnement» au protocole relatif au rachat de biens immobiliers français de la région de Bizerte.

Par ailleurs l'aide aux agriculteurs tunisiens de 50.000 tonnes de blé octroyée en 1988 sera renouvelée cette année, compte tenu de la sécheresse persistante.

23 août : Economie : Lettre du Président Ben Ali au Premier Ministre Hédi Baccouche. Le Chef de l'Etat y énonce un programme d'action à l'intention du gouvernement en soulignant :

- Que le Premier Ministre devra désormais exposer devant la chambre des députés les dernières orientations économiques du gouvernement.

- La nécessité d'appliquer immédiatement les mesures d'accompagnement, suite aux hausses des prix consécutives à la réforme de la Caisse Générale de Compensation, et de prévenir toute majoration hors de son cadre.

- L'indispensable implication des partenaires sociaux et l'affirmation de la solidarité nationale dans la politique d'allègement du déficit de la Caisse Générale de Compensation.

- La Nécessité d'informer le plus complètement possible l'opinion publique, afin de mobiliser les énergies.

26 août : Politique : Lettre du Président Ben Ali au Secrétaire Général du R.C.D. Il y affirme la nécessité de dialogue avec tous les Tunisiens afin de renforcer l'oeuvre de réconcilia-

tion nationale.

28 août : Politique : Allocution de Hédi Baccouche devant la Chambre des Députés dans le cadre de la réforme de la Caisse Générale de Compensation. Annonce de la création d'un conseil national des prix.

30 août : Syndicats-U.M.A : Création au siège de l'UGTT à Tunis de l'«Union Syndicale du Maghreb Arabe». Sont parties prenantes : l'UGTT, le Congrès Général Libyen des Producteurs, l'Union Générale des Travailleurs Algériens, l'Union Marocaine du Travail.

* SEPTEMBRE *

1er septembre : Tunisie-Libye : Visite du Président Ben Ali à Tripoli à l'occasion du 20ème anniversaire de la révolution libyenne.

3 septembre : Tunisie-Non alignés : Arrivée à Belgrade du Président Ben Ali à l'occasion du IXème sommet des Non alignés dont il assure la Vice-présidence.

5 septembre : Enseignement : La commission chargée de la réforme de l'enseignement du français, auprès du Ministère de l'éducation, a rendu public un plan de réforme qui prévoit :

- l'introduction de nouveaux manuels pour la 7ème année Lettres, dès cette année. Cinq autres devront être fournis lors des prochaines rentrées, destinés aux quatre premières années du secondaire. La littérature devrait occuper une large place.

- l'instauration d'une heure hebdomadaire de cours de grammaire.

- le rétablissement de l'enseignement du français dans les classes de terminales, à partir de l'année scolaire 1990/1991.

Religion : Ouverture de la 1ère Conférence nationale des prédicateurs, organisée par le Secrétariat d'Etat aux Affaires religieuses et présidée par Hédi Baccouche.

6 septembre : Rentrée scolaire : Le Président Ben Ali décide

le maintien des anciens tarifs d'abonnement des transports en commun pour les élèves et étudiants, les autres tarifs seront majorés.

7 septembre : Rentrée scolaire : Un crédit de 2 millions 220 mille dinars est alloué aux familles nécessiteuses.

8 septembre : Tunisie-Egypte : Visite à Tunis du Président Mubarak, suite à sa mission de bons offices entre la Mauritanie et le Sénégal et dans le cadre de l'OUA, dont il assure la présidence. Premier effet de cette visite, les visas seront supprimés entre la Tunisie et l'Egypte.

9 septembre : Economie : Ouverture de la foire internationale de Sfax, en présence de Hédi Baccouche et sous le patronage du Président Ben Ali.

13 septembre : Recherche : Le Professeur Ali El Hili, ancien doyen de la Faculté des Sciences de Tunis a été nommé Directeur Général de l'Institut national de la recherche Scientifique.

Tunisie-Japon : La Faculté des Lettres de la Manouba a reçu

un bon de 47 millions de yens de la part du Japon, somme destinée à l'enseignement audio-visuel.

14 septembre : Tunisie-France : Alain Grenier, nouvel Ambassadeur de France en Tunisie, a remis ses lettres de créance au Président Ben Ali.

15 septembre : Agriculture : 60 tonnes de poulets congelés ont été mis sur le marché, pour satisfaire la demande. Le prix du poulet a été diminué de 200 millimes. Le prix des oeufs devrait lui aussi connaître une baisse sensible.

16 septembre : Economie : Publication par la Banque Centrale d'une série d'indicateurs :

- les importations sont couvertes à 66% par les exportations
- les avoirs en devises ont augmenté de 17.8%

U.M.A : Réunion à Tunis, en marge de la 14ème session ordinaire du Conseil des gouverneurs des banques centrales, des gouverneurs maghrébins afin d'élaborer une politique commune.

Communication : 220.000 lignes téléphoniques vont être mises à la disposition du public.

18 septembre : Economie : A la veille de se rendre à Washington pour participer aux assemblées annuelles du Fond Monétaire Internationale et de la Banque Mondiale, Mohamed Ghannouchi, Ministre du Plan et des Finances, a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu public quelques indicateurs économiques :

- Dette extérieure : 5 milliards de dollars en 1988, soit 57% du PNB.

- Service de la dette : 1 milliard de dollars en 1988, soit 22,6 du PNB.

- Les exportations de biens et services en 1988 : 3,66 milliards de dinars contre 3,618 milliards de dinars pour les importations.

Rentrée universitaire : Les délais d'obtention des prêts universitaires sont supprimés.

Amnistie : Le ministère de la justice a publié le communiqué suivant : « la commission de grâce et de la réhabilitation s'est réunie lundi 11 septembre sous la présidence du Dr Hamid Karoui, ministre de la justice. Elle a examiné 773 demandes de recouvrements de droits et en a approuvé 756, les 17 demandes restantes devant faire l'objet d'un complément d'enquête. Ainsi, le nombre des personnes réhabilitées depuis le 7 novembre s'élève à 6982».

19 septembre : Anniversaire : Remise de galons à plusieurs membres du corps de la Garde Nationale à l'occasion du 33ème anniversaire de la création de la Garde Nationale.

U.M.A/Tunisie : Création de l'Union Maghrébine des contrôles non-destructifs. Les objectifs de cette Union sont le recensement des sociétés et entreprises qui nécessitent des ingénieurs et techniciens.

Circulation : Pour parer à l'indiscipline du conducteur un couloir spécial-bus sur l'avenue de la Liberté avec un fossé de 1,20 mètre, avec comme écriteau «obstacle infranchissable» sera construit.

Partis : Réunion du bureau politique du P.U.P. qui estime «nécessaire de faire réhabiliter le Pacte National».

Enseignement : Réorganisation du concours d'agrégation

des facultés de lettres et des sciences de façon à permettre au plus grand nombre de professeurs d'y participer avec des cours spéciaux au profit de candidats qui ne peuvent suivre régulièrement les cours pendant l'année.

20 septembre : Santé Publique : Les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Santé Publique ont annoncé dans un arrêté publié par le JORT du 29 août l'ouverture d'un concours d'agrégation hospitalo-universitaire en médecine aux facultés de médecine de Tunisie.

Pèlerinage : A partir du mois de janvier 1990, de nouvelles données seraient introduites dans l'organisation du rite d'El Omra. Un reçu spécial hébergement est octroyé aux citoyens n'ayant pas épuisé leur allocation touristique de l'année.

Tunisie-OLP : Rencontre entre le Président Ben Ali et Yasser Arafat.

Environnement : Le 11 juin est proclamé journée nationale de l'environnement.

21 septembre : Tunisie-Maghréb : Création d'une Union maghrébine de qualité par les méthodes de contrôle non-destructifs (CND) vient de voir le jour à l'occasion de la tenue du premier colloque maghrébin sur les procédés de CND et d'élire son siège à Tunis. Son objectif primordial est la relance de la coopération industrielle maghrébine fondée sur les normes de qualité.

23 septembre : Gouvernement-Syndicat : Le Bureau exécutif de l'U.G.T.T. décide de faire réparaître le journal Ach Chaab, organe de l'U.G.T.T.

Cette décision fait suite à la restitution de ses biens à la centrale syndicale consentie par le président Ben Ali.

Tunisie-Chine : A l'invitation de Abdelhamid Escheikh, ministre des Affaires Etrangères, Gian Gichen, ministre des Affaires Etrangères de la République de Chine effectuera une visite officielle en Tunisie du 24 au 26 septembre. La valeur des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint en 1988 environ 50 millions de dinars.

24 septembre : Archéologie : Découverte d'un sanctuaire punique à Carthage par des archéologues ouest-allemands.

25 septembre : Tunisie-Libye : Lancement d'un important appel d'offre international pour l'acquisition de camions et de tracteurs routiers pour le compte des marchés tunisien et libyen.

26 septembre : Tunisie-BIRD : Signature avec la Banque Mondiale d'un accord de prêt de 130 millions de dinars tunisiens pour un programme d'assainissement et de restructuration des entreprises publiques.

Enseignement : Une circulaire du Secrétaire d'Etat chargé de l'Education a fixé les conditions d'inscription des élèves des écoles privées dans les écoles primaires publiques (notamment un test, seul indicateur du niveau).

Economie : Selon la Fédération de l'exportation de l'UTICA, les entreprises exportatrices résidentes au nombre de 1069 sont fortement concentrées dans le textile avec 67% du chiffre d'affaire total à l'exportation.